

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION
à La Haye, Spuis, n° 75.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES
Chez M. van Westhien, libraire, Spuis
et chez les Messieurs Doornik, Ma
braires, Lange Phorik, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction d'Avant d'.

PREMIER ABONNEMENT
PAR TRIMESTRE
Com. La Haye, f. 7 — Payable
à l'avance.
PROVINCE — 8 — d'avance.
PARIS — 12 — d'avance.
PREMIERES 5 LIGNES 11. 1. 50 timbre
suivi de 20 cts. par ligne en sus.

L'INITIATIVE.

Où plus nous réfléchissons à la situation présente, et plus nous examinons ce qui se passe actuellement autour de nous, plus nous acquérons l'intime conviction que les moyens existent encore de sortir de la fausse et déplorable position où une anomalie politique sans exemple à l'intérieur et les événements extraordinaires du dehors ont plongé notre patrie.

En présence de pareilles circonstances, dont la gravité inquiète à bon droit les vrais amis du pays, nous aussi nous partageons l'opinion, si bien exprimée dans le rapport de M. Donker Curtius, qu'il faut avant tout, plutôt qu'un gouvernement quelconque, un gouvernement auquel il s'appuie ne partager toutes les opinions.

En ce moment nous avons cru qu'on serait parvenu à trouver un moyen de conciliation. Mais les nouvelles qui nous parviennent à l'instant, et que nous devons regarder comme certaines, sont loin de nous rassurer sur ce point. Il paraît que M. Donker Curtius, malgré les sollicitations répétées de ses collègues, est inébranlable dans une résolution qu'il n'a prise que dans l'intime conviction qu'en déposant aujourd'hui le pouvoir, il agissait dans l'intérêt du salut de la patrie.

Qu'on ne s'y trompe pas, la retraite de M. Donker Curtius, dans les circonstances actuelles, loin de profiter au parti qui, à ce qu'il paraît, a pris à tâche de l'éliminer des affaires de l'Etat, ne peut avoir d'autre résultat que d'affaiblir et, plus tard, de démembrer ce parti même.

Qu'on y prenne garde, quand il en est temps encore; mais un pas de plus, et des regrets éternels, des pertes irréparables, oui la ruine du pays, seront peut-être la conséquence d'une conduite que nous ne voulons pas encore qualifier. Le moment est impératif, et il est difficile de prévoir les événements qui nous sont réservés.

Nous espérons que deux partis nous semblaient seuls possibles pour la Couronne. Aujourd'hui nous voulons être plus explicite, sans cependant préjuger en rien de ce que le Roi dans sa sagesse jugera convenable de faire. Nous rappellerons seulement ici, que, lorsqu'au mois de mai dernier il régnait dans le pays une vive agitation, l'ordre public, il a suffi d'un seul mot pour faire renaître spontanément le courage et la confiance, et rétablir comme par magie la tranquillité nécessaire au bien-être général.

Espérons que le Roi, qui ne tient compte d'aucun sacrifice quand il s'agit de consolider le bonheur de son peuple, et qui déjà a pu se convaincre des salutaires effets de son droit d'initiative, trouvera bon de continuer à poursuivre la ligne qu'il s'est tracée lui-même. C'est alors que toute opposition, tout esprit de réaction seront à jamais écartés. Répétons le vœu que nous formions hier: Que Dieu éclaire le Roi et la patrie sera sauvée!

LA HAYE, LE 2 AOUT.

REVUE POLITIQUE.

La presse parisienne commence à s'occuper sérieusement de la politique de la nouvelle assemblée nationale de Francfort. Sans distinction d'opinions elle se prononce contre cette usurpation de sa propre volonté à la place de la diète officielle des Etats germaniques. Mais ce n'est pas là la question la plus importante, c'est cette politique unitaire, que les Français qualifient de socialisme, qui éveille surtout, qui inspire des craintes réelles sur l'avenir réservé à une grande nation. La diplomatie, aidée de la guerre, a fait disparaître les nationalités comme les pouvoirs. Elle a tout subordonné à des arrangements de territoire. Elle a coupé les peuples en sections, elle les a dispersés, quelquefois anéantis. Comment espérer que ce droit terrible ne donnerait pas lieu tôt ou tard à des réactions, soit par la force brutale, soit par la force intellectuelle?

Malheureusement, dans ce travail logique et légitime, les peuples sont exposés à être dupes d'illusions cruelles. Renverser les pouvoirs n'est pas toute la liberté; le plus souvent, c'est tout le contraire. Depuis soixante ans, nous voyons toutes les révolutions se résoudre en désordres et en dictatures.

L'illusion de l'assemblée de Francfort, c'est l'unitarisme, barbare, mais consacré, et l'unitarisme, s'il était possible, pour l'Allemagne, l'abolition systématique de la liberté.

L'unitarisme, en un mot, c'est la servitude.

L'Allemagne se laisse tenter par une idée de nationalité ornée: c'est de faire un grand ensemble des races germaniques sous une seule loi de commandement.

Une telle idée avait sa réalité dans la vieille constitution germanique, et qu'elle se conciliait avec l'existence d'une multitude de petits Etats, si ce n'est que cet éparpillement finit par être corrigé par une politique diplomatique ou guerrière des Etats, et surtout de la France. Aujourd'hui cette séparation est corrigée par une idée de retour à l'unité, et l'unitarisme, le principe même de cette unité a disparu. On ne peut plus suppléer par une autre unité, par l'unité purement conventionnelle, à dire par l'établissement d'un pouvoir conventionnel, au moment de fait les volontés plus ou moins dé-

berées des divers peuples et étant à chacun d'eux sa conscience, son libre arbitre, son action propre. C'est là l'unitarisme moderne; c'est là le Saint-Empire révolutionnaire, devant cette constitution il n'y a plus d'autorité, il n'y a plus de liberté. Elle fait de la force toute la loi morale et politique des Etats.

Or, il est tristement remarquable que l'Allemagne procède à l'établissement de cette unité par des moyens déchirants. Il n'est pas d'Etat qui ne soit menacé d'anarchie. Toutes les existences historiques sont frappées à la base; les traditions allemandes doivent être exterminées pour faire place à une Allemagne nouvelle. Sera-ce une monarchie? sera-ce une république? La question n'est pas même traitée à ce point de vue, ce sera une table rase où vingt nationalités, modifiées par le temps, s'absorberont dans une nationalité conventionnelle; c'est dire que cette unité aboutira à une domination dont l'Allemagne n'aura pas eu d'exemple dans son histoire.

Remarquez que l'Allemagne tend à cette transformation par la proclamation *a priori* de la démocratie; c'est partir de la nécessité dogmatique du despotisme.

En second lieu, l'unité des races est nominale après quinze cents, et deux mille ans de fusion des vainqueurs et des vaincus. Et enfin les lois et les coutumes ont transformé les races mêmes. Comment donc remonter aux origines primordiales pour établir le principe de l'unité?

Malgré que les cabinets ne soient pour beaucoup dans l'alternation des idées allemandes. Tout a été faussé dans la politique: les ministres ont séparé la cause des peuples de la cause des souverains. Ils ont ainsi favorisé l'établissement d'une force d'opposition dans une région sociale où se trouvent le plus aisément les idées chimériques, dans la région des professeurs et des avocats. Cette force, purement nominale, a paru s'appuyer sur la bourgeoisie que, plus tard, elle devra briser comme tout le reste; et le malheur des ministres a été de ne pas voir que l'office de la souveraineté était d'empêcher et de prévenir ce travail de démolition sociale, en prenant l'initiative de la liberté.

L'Allemagne apprendra donc comme la France que les révolutions ainsi entreprises, en dehors de l'intervention des pouvoirs naturels, aboutissent à la ruine successive des forcés qui les ont produites.

La bourgeoisie sert d'instrument contre l'aristocratie; elle périra par les armes dont elle l'aura frappée.

Les universités font de l'unité des races le point de départ de l'unité de la politique; elles seront englouties dans cette centralisation du despotisme.

Un vaste monopole se dressera sur l'Allemagne. L'intelligence aura commencé par donner le signal de cette forme de liberté; elle y sera bâillonnée par la surveillance.

Mais ce n'est pas l'unité allemande qu'il faut faire, c'est l'unité européenne.

Songéons qu'il y a là, sous nos yeux, une barbarie qui menace tous les peuples. Elle ne sera attaquée que par l'union des peuples mêmes, sous une loi doctrinale, qui donne à la constitution des pouvoirs une base ferme. La forme des Etats importe peu; ce qui est essentiel, c'est que dans la variété des constitutions, la liberté et l'autorité soient également inviolables. Voilà l'unité de l'Europe! C'est, on le voit, le contraire de l'unitarisme, qui est l'abolition de tout ce qui fait les peuples libres.

Une action décisive s'est enfin engagée entre les Piémontais et l'armée autrichienne. Quel en a été le résultat? Nous l'ignorons encore, ou, pour mieux dire, nous n'avons là dessus que des données incomplètes et fort obscures; seulement on soutient que la victoire est restée aux Italiens.

Ce qui est hors de doute, c'est que la lutte a commencé le 24. Voici de quelle manière:

Un corps assez nombreux d'Autrichiens, en forçant momentanément les avant-postes italiens à se replier sur leurs principaux cantonnements, avait réussi à faire une pointe sur le Mincio. Aussitôt instruit de ce mouvement, Charles-Albert porta son quartier-général à Villafranca, où il concentra ses forces et se décida à attaquer l'ennemi pour lui couper la retraite de Vérone.

Cette manœuvre paraît avoir réussi en grande partie. Cependant il reste quelque doute sur ce point: car l'un des bulletins piémontais indique que, malgré sa défaite, Radetzky a atteint le but de ses opérations.

Le vieux maréchal voulait s'opposer au siège de Mantoue. C'est pourquoi il a pris l'offensive avec vigueur contre le centre et la gauche de l'armée italienne, menaçant ainsi de porter la guerre dans la Lombardie.

Le bruit a couru le 27 à la bourse de Vienne qu'à la suite du succès obtenu par les impériaux à Rivoli, les troupes piémontaises avaient été complètement battues sous les murs de Vérone. Des lettres de Villafranca, en date du 26 au matin, mandent, au contraire, que la bataille, après avoir duré trois jours, a fini à l'avantage de Charles-Albert. Enfin, suivant une autre version, la lutte n'était pas terminée encore le 25 au soir. Bien plus, elle se serait renouvelée le 26 avec un nouvel acharnement. Mais les deux armées seraient parvenues à conserver les positions qu'elles occupaient sur les deux rives du Mincio. Les Piémontais auraient fait 10,000 prisonniers et conquis un grand nombre de canons et de drapeaux.

Ces détails sont trop confus pour qu'il soit possible d'en rien conclure. Demain sans doute, le mystère qui enveloppe ces grands événements sera éclairci.

On prétend, pour la vingtième fois, que l'armée des Alpes a reçu l'ordre d'entrer en Italie. Si cette assertion se vérifiait enfin, il faudrait en induire que les armes de Charles-Albert ont éprouvé un cruel échec.

Les révolutions sont ingrates. Le Pape a donné le signal de la liberté à l'Italie; et les révolutionnaires tournent la liberté

contre le Pape. Comme nous l'avons dit hier, les événements se passent à Rome. Des lettres de Marseille annoncent que, dans cette ville, on s'attend à y voir arriver le Pape d'un jour à l'autre. Ce sont, sans doute, des alarmes extrêmes; mais la situation de Rome n'en est pas moins très inquiétante.

La séance d'avant-hier de l'Assemblée nationale de France a présenté un vif intérêt. M. Mauguin l'a ouverte par des interpellations au sujet de la politique extérieure de la France. Vainement M. Bastide a voulu esquiver la discussion, M. Mauguin tenait, et il a obtenu gain de cause. Il s'est posé en adversaire de la diplomatie et de la politique étrangère de la France. Le point principal de ses accusations a roulé sur ce que depuis le 24 février, la diplomatie française n'a brillé ni par l'habileté ni par la franchise. Un certain agent, M. Legros, n'a pas joué à Naples un rôle parfaitement honorable. Les agents en France n'ont résumé, les points de développement de son orateur. Il résulte toutefois d'explications données à la demande du général Cavaignac, que les griefs de M. Mauguin s'adressent au gouvernement provisoire des cent vingt jours plus qu'au pouvoir actuel.

Après M. Mauguin est venu M. Proudhon qui a audacieusement arboré à la tribune le drapeau du socialisme. Les rudes assauts que lui a livrés M. Thiers la semaine dernière n'ont pas déconcerté son audace. Aussi, dans le cours de sa longue plaidoirie contre l'ordre social, s'est-il plus d'une fois rappelé à l'ordre. Quoi d'étonnant! il déclare que si l'on ne se rallie pas à ses idées, il proclamera l'impôt sur le travail un assassinat. Il affirme que le 24 février a délié les locataires de tous leurs engagements, et que s'ils les remplissent encore, c'est parce qu'ils le veulent bien; il pose à la France cette alternative: ou la république conservera la propriété, ou elle sera entérée par celle-ci; le capital est anéanti sous un régime qui a proclamé le droit d'insurrection!

Ces absurdes paradoxes suffisent pour donner une idée du discours de M. Proudhon, qui a soulevé l'indignation de l'Assemblée tout entière. La chambre n'a pas même permis qu'on lui fit une réponse. Elle a adopté en masse, et à l'unanimité moins deux voix sur près de sept cents votants, un ordre du jour motivé qui inflige aux doctrines sauvages de ce représentant, qui heureusement ne représente que lui-même, la flétrissure qu'elles méritent.

Nous avons publié hier dans un supplément qui a paru à 11 heures du soir, la traduction du rapport adressé au Roi par le ministre *ad interim* de la justice. Nous reproduisons aujourd'hui ce document pour nos abonnés de la province et de l'étranger qui n'auraient pas reçu ce bulletin supplémentaire.

Sire, Je répète ici par écrit ce que j'ai dit à l'Assemblée nationale à Votre Majesté, que la Première Chambre des Etats-Généraux a refusé de loi pour la suppression des pénalités cruelles, inutiles, et d'opinion manquant de loi, même nuisibles, comme elle a également rejeté le projet de loi ayant pour but de ne point pourvoir aux places vacantes dans les cours provinciales, et qu'ainsi cette Chambre a, de prime abord, entravé les premiers pas dans la voie des économies au moyen de simplification sans préjudice pour les droits acquis.

Sire, lorsque Votre Majesté m'appela au conseil dans un moment très difficile, je ne crus pas devoir refuser mon concours. J'espérais pouvoir coopérer au rétablissement, au maintien et à la consolidation de l'ordre et du repos public; je pensais que l'esprit public surexcité dans la nation devait être dirigé et non pas réprimé.

J'ai fait partie du ministère formé par le comte Schimmelpenninck, alors que je devais considérer que nous étions d'accord sur les principes fondamentaux. Quand cet homme d'Etat eut reconnu, plus tard, qu'il ne pouvait défendre le projet de Loi Fondamentale modifiée, tel qu'il avait été arrêté par la majorité du conseil, et, lorsque Votre Majesté avait à faire un choix entre l'opinion de la majorité et celle de la minorité, je n'ai fait aucune tentative auprès de Votre Majesté pour l'engager à partager mes sentiments; j'ai déclaré, au contraire, que dans le cas où Votre Majesté voudrait charger le comte Schimmelpenninck de la formation d'un nouveau ministère, je ne ferais entendre aucune parole d'opposition, car je considérais la situation de l'Europe telle, que c'était un devoir de soutenir tout gouvernement, ne s'accordât-il pas même entièrement avec mes principes, plutôt que de le combattre et de l'affaiblir.

Appelé par Votre Majesté conjointement avec mes collègues, à former un ministère homogène, j'ai déclaré ne pouvoir accepter cette tâche qu'après avoir exposé les principes sur lesquels, dans les circonstances actuelles, le gouvernement doit s'appuyer, et dont la base principale, en dehors du projet de Loi-Fondamentale modifiée, est: l'économie obtenue par la simplification de l'administration de l'Etat.

J'avais espéré, ayant sans cesse en vue les circonstances devenues de jour en jour plus impérieuses, qu'ici toutes les opinions auraient été d'accord et qu'au moins pour le moment, le parti désigné sous le nom de conservateur, ainsi que celui du progrès et des principes démocratiques, auraient soutenu de leur concours les efforts du gouvernement.

Je ne parlerai point ici de ces auteurs de troubles, de ces chercheurs d'aventures, qui voient, dans le changement d'un gouvernement d'Etat, non l'intérêt de la patrie, mais un moyen de s'élever eux-mêmes, ou d'améliorer une position dans laquelle ils sont tombés par leur propre faute. — Dès mon avènement au pouvoir je m'étais déjà fait de ceux-là des ennemis.

Mais je veux principalement parler de la conduite de ceux qui veulent maintenir l'ancien état de choses, et qui ont aujourd'hui transformé leur système conservateur en système d'opposition à l'égard de tout ce qui ressemble à une réforme; c'est évidemment à eux que la majorité de la Première Chambre s'est réunie lors du rejet des projets de loi que j'avais proposés à la législature. Je veux ensuite parler de ces écrivains de journaux et de pamphlets, qui sent si loin l'esprit de bouleversement qu'ils appellent l'exécution de la loi, le gouvernement, le maintien de l'éclat de la couronne et de l'honneur de la nation, un gaspillage des deniers publics.

Je n'avais point compté sur une approbation unanime, mais j'ai soutenu et le concours de tous. Je me suis vu trompé dans mon espoir, et je ne puis encore croire qu'aucun de ces partis ne voulait faire un sacrifice sur l'autel de la patrie; ainsi je dois plutôt penser qu'il existe des opinions opposées pour que je rencontre une opposition aussi significative du côté d'un parti qui, avant tout, cependant, a intérêt au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique.

Je ne veux point, Sire, m'abandonner à des suppositions. Il me suffit ici de faire remarquer que pour assurer aujourd'hui le repos public et l'exécution des lois — et c'est là le premier devoir du ministre de la justice — il faut au moins rencontrer un concours efficace de représentants les plus notables du pays; et quand au lieu de ce concours il y a l'opposition, et paralyse ainsi la force morale dont le ministre a besoin, l'heure est alors venue pour lui de se démettre de ses fonctions importantes, et de conseiller à Votre Majesté d'en appeler un autre à sa place.

Sans une grande influence, sans une puissante force morale la situation de celui qui se trouve à la tête de la police de l'Etat n'est pas tenable,

Sanctionner les mesures extraordinaires, sans invoquer des lois de circonstance, sans porter atteinte à la liberté de la presse, mais seulement par l'intermédiaire d'une activité constante, la tranquillité publique a été maintenue pendant plus de quatre mois, ou elle a été rétablie là où elle avait pu être ébranlée un instant. La Première Chambre a brisé dans ses mains le premier insubordonné qui était en son pouvoir; du même coup le second a perdu toute sa force.

Je suis donc contraint, sire, de demander maintenant à Votre Majesté ce que, le 18 mars dernier, j'ai posé comme condition en acceptant le portefeuille: « que ma démission ne serait accordée sans aucune compensation pour le grand service que je faisais, du jour que je m'exposerais dans l'intérêt de la patrie. »

Je sollicite cette démission avec d'autant plus de tranquillité d'esprit que l'œuvre de la révision de la Loi Fondamentale est terminée, et que le gouvernement prendra la résolution de ne point se mêler aux délibérations de la Chambre, mais de lui laisser entièrement à décider si par l'adoption des douze projets de loi elle veut donner satisfaction à la nation, ou, par leur rejet, mettre la tranquillité du pays en péril.

Pai l'intime conviction que la fidèle nation néerlandaise attendra avec calme cette décision, et qu'en aucun cas elle n'abandonnera jamais son Roi.

Le ministre de la justice ad interim.
D. DONKER CROON.

Le ministre ad interim de la justice a, comme de coutume, donné hier audience au ministère, et nous apprenons que son Excellence a dû présider aujourd'hui le conseil des ministres.

Le *Nieuwe Rotterdamse Courant* dit être à même de donner les noms des membres de la Première Chambre des Etats-Général qui ont voté contre les deux projets de loi dont nous avons fait mention hier. Ce sont MM. van Hugenpoth, Martin van der Ebbe, Brugmans, van Nes, van Koppard, van der Meer, van der Hoven et van der Meer.

On a voté pour les deux projets de loi MM. Trip, van Limburg-Sturum, Noordijk, van Brienem, Piepers, van Hall, Huisman van Kattendyke et Rangiers.

La commission des rapports des douze projets de loi relatifs à la révision de la Loi Fondamentale a jugé utile de soumettre à l'examen des sections la réponse du gouvernement aux observations de la chambre; de sorte qu'il sera publié ultérieurement le rapport général de la chambre avant que les douze projets de loi soient portés à la discussion publique.

On lit dans le *Journal du Limbourg*, du 1^{er} août: On assure que, dans la journée d'hier, M. le ministre Lightenwold a eu une conférence, à Vaeschart, avec M. le baron de Schoenmaecker-Heusch et M. A. Schoenmaecker, députés du Limbourg près l'assemblée de Francfort. On assure encore qu'à la suite de cette conférence M. Schoenmaecker a déclaré qu'il donnait sa démission de député près ladite assemblée. Nous ne sommes rien sur ce dernier point, mais c'est un bruit généralement accrédité en ville; quant à l'entrevue de Vaeschart, elle a positivement eu lieu, mais rien n'a transpiré sur ce qui s'y est passé.

La main d'autorité militaire a fait enlever les matières poudrées de même qu'une partie de poudre non achevée, qui se trouvaient encore à la fabrique de Madame Loisel, à Houthem. Le convoi était, par mesure de prudence, escorté par un faible détachement d'infanterie et d'artillerie. Cette opération s'est effectuée sans le moindre obstacle.

Nous apprenons que le colonel Mollinger, commandant de la brigade de Macgriich, qui, sur sa demande, a été admis à la retraite, a été nommé commandeur de l'ordre de la Couronne de Prusse.

ERRATUM. Nous rectifions une erreur qui s'est glissée dans notre numéro d'hier: A la seconde page, 1^{re} colonne, 90^{me} ligne, au lieu des mots: seront versés au même tyant-droit; lisez: seront versés au même endroit.

Le *Moniteur belge* publie le tableau du mouvement commercial de la Belgique avec les pays étrangers, pendant les six premiers mois des années 1846, 1847 et 1848, en ce qui concerne les principales marchandises. Nous en extrayons ce qui concerne le commerce avec les Pays-Bas:

Importations des Pays-Bas en Belgique.				
	1848.	1848.	1847.	1846.
	6 mois.	6 mois.	6 mois.	6 mois.
BESTIAUX. — Bêtes bovines, veaux (têtes)	379	9,034	9,225	5,346
BESTIAUX. — Moutons et agneaux, (têtes)	1,215	12,760	20,059	12,354
Bœufs de construction non sciés, ton.	57	291	873	177
Chêne (kil.)	69,961	7,265,088	8,034,802	1,044,850
SAIRES de colza, de navette, de lin et de chanvre, (hect.)	3,338	7,022	9,098	5,281
GRAINS. — Froment, (kil.)	1,430,449	7,450,916	6,087,720	1,894,599
— Orge et seigle, »	1,430,631	8,548,361	5,243,811	2,504,201
— Avoine, »	562,718	4,316,428	1,542,536	495,191
— Sarrasin, »	3,629	30,368	59,460	112,000
— Lin brut et pelé, »	15,372	306,383	147,430	237,081
— Riz, »	1,871	35,294	171,271	381,414
TABACS non fabriqués, en feuilles, de Virginie, de la Havane, de la République septentrionale, (kil.)	37,717	610,665	618,718	397,723
TABACS fabriqués, en cigarettes, en poudre, etc., (kil.)	490	4,565	9,959	7,191
Exportations pour les Pays-Bas.				
	1848.	1848.	1847.	1846.
	6 mois.	6 mois.	6 mois.	6 mois.
ANNES PORTANTES (fr.)	197	142,897	144,957	186,560
CHARRON de terre, (toan.)	14,194	65,230	82,955	27,975
FER. — Fonte ouvrée, (kil.)	11,504	61,311	111,117	67,423
— Ouvrages de fer battu, »	10,351	204,959	303,412	95,274
Clous, »	129,239	1,486,138	1,386,734	797,506
LIVRES. — Brochés, en feuilles et en cahiers, (kil.)	2,336	15,506	15,435	20,394
MACHINES et MÉCANIQUES, »	1,368	92,288	108,299	121,840
TISSUS de coton, »	45,245	337,821	334,332	340,051
TISSUS de laine. — Draps et étoffes similaires, (kil.)	4,038	63,197	75,489	38,659
TISSUS de laine. — Autres que les draps, (kil.)	1,147	8,732	7,039	7,990
TOUTES nappes et serviettes de lin, de chanvre et d'étoffe, (kil.)	20,927	176,245	178,237	114,192
VERRERIE. — Cristallerie unie ou moulée, (kil.)	7,041	37,044	76,206	5,375
Verrerie, verre à vitre, »	83,464	593,427	858,781	413,488
— Cristallerie, »	18,590	150,615	186,319	147,549

RELATIONS COMMERCIALES DE L'EMPIRE D'ALLEMAGNE AVEC L'ANGLETERRE.

homme très-expert dans les matières relatives au commerce international et que ses connaissances l'ont désigné au choix du cabinet anglais pour un poste important dans l'administration supérieure.

Voici comment s'exprime l'*Economist* à propos des vues émises au sein de l'assemblée nationale de Francfort sur la politique commerciale à adopter pour le nouvel empire d'Allemagne:

Dès les premiers jours des révolutions continentales de 1848, tandis que nous déclarions que l'état de la France nous paraissait sans espoir, nous exprimions une opinion toute différente sur l'avenir de l'Allemagne. Quelque abstraits et théoriciens que soient les Allemands dans leur philosophie, la grande masse des classes moyennes constitue un peuple énergique et pratique, ferme dans ses desseins et persévérant à poursuivre un but important. Le peuple allemand a de plus, ce qui manque aux Français, l'habitude du gouvernement par lui-même et les qualités nécessaires pour atteindre un objet qui exige des efforts combinés. Ainsi, quels qu'aient pu être les excès commis dans quelques-unes des capitales de l'Allemagne, dans le premier moment d'excitation, nous n'avons jamais douté que l'ordre ne fût parvenu à triompher et que les qualités organisatrices ne parvinssent à produire une nouvelle forme de gouvernement plus conforme au vœu général d'unité qui se révèle depuis longtemps en Allemagne.

Le même esprit de confédération qui a présidé à la formation du Zollverein commercial tend aujourd'hui à une grande union politique par la restauration de l'empire germanique. Déjà le congrès des représentants de toutes les parties de l'Allemagne a fait un grand pas vers ce but. L'Assemblée, après avoir réglé un des points politiques les plus importants, est à la veille d'aborder l'examen des principes commerciaux qui doivent être adoptés par cette grande union allemande.

En ce qui concerne non seulement les intérêts de l'Allemagne en elle-même, mais encore ceux de l'Europe tout entière, c'est là l'objet le plus important que l'assemblée de Francfort va être appelée à discuter, et probablement celui qu'elle est le moins prête à aborder avec sagesse et réserve.

Malgré les fautes des anciens gouvernements de l'Allemagne, il faut reconnaître qu'ils ont généralement marché en avant de l'opinion populaire en fait de politique commerciale. Ce n'a pas été sans de grands efforts et beaucoup de difficultés que les ministres influents du Zollverein ont pu restreindre l'opinion publique et empêcher le retour d'un système protecteur exclusif; sans la puissante influence de la Prusse qui a toujours lutté en faveur d'une politique commerciale éclairée, ces efforts auraient échoué. Il ne serait donc pas surprenant aujourd'hui que les anciens gouvernements soient abattus, et que la politique du pays est soumise à la direction de l'opinion populaire que les plus grands dangers excitent, quant à la politique commerciale qui sera adoptée.

Nous n'ignorons pas qu'une partie du peuple allemand ne peut accueillir qu'avec défiance les conseils qui arriveraient d'Angleterre touchant la politique commerciale. Mais il ne serait pas difficile de démontrer que si nous ne raisonnons qu'au point de vue étroit des intérêts de la Grande-Bretagne, comme pays manufacturier, nous ne pourrions voir qu'avec satisfaction nos rivaux du continent adopter un système exclusif et restrictif. Il suffit de comparer la France, où le système protecteur existe encore dans toute sa force, avec l'Allemagne et la Suisse où prévaut un système contraire pour reconnaître la réalité de cette assertion. Nous rencontrons sur les marchés neutres les produits manufacturés de ces deux pays, tandis que nous n'y rencontrons jamais ceux de la France.

Nous reconnaissons que la fermeture d'un marché aussi considérable que celui de l'Allemagne serait préjudiciable à notre industrie manufacturière, mais le dommage serait bien plus grave pour l'Allemagne elle-même; nous allons le montrer tout à l'heure.

Pretons que nos exportations en Allemagne représentent annuellement une somme de plus de six millions de liv. sterl. La moitié de ces exportations se compose d'articles en partie manufacturés, tels que des toiles, de la laine, des étoffes, des machines, etc., qui ne peuvent être produits en Allemagne, et qui sont le moins élevés qu'on ne peut les produire en Allemagne. Le reste de nos exportations se compose d'articles qui ne sont point destinés à la consommation intérieure de l'Allemagne, mais qui passent en transit, une faible partie des produits de nos manufactures entre dans la consommation des états de la grande union germanique projetée. Voyons maintenant quelles seraient respectivement pour l'Angleterre et pour l'Allemagne les conséquences d'un système commercial restrictif.

D'abord, pour encourager la filature du coton en Allemagne on frapperait d'un droit très-élevé les fils de coton étrangers; ce qui priverait les tisseurs allemands de l'avantage considérable de se procurer du fil meilleur et à meilleur marché qu'ils ne le peuvent chez eux. En second lieu, ces derniers seraient protégés par un droit plus élevé imposé sur les toiles anglaises et l'imprimeur de calicots allemand serait obligé de n'employer que des toiles d'Allemagne ou de payer très cher celles qu'il reçoit aujourd'hui d'Angleterre. Dans quelle situation se trouverait alors le manufacturier allemand, lorsqu'il voudrait lutter sur les marchés neutres, pour les articles achetés, avec les fabricants anglais? Bien plus, dans quelle position se trouverait-il sur les foires de Leipzig et de Francfort lorsque les marchandises anglaises vendues en entrepôt ou en transit aux marchands de l'est de l'Europe qui se rendent principalement sur ces marchés, viendraient faire concurrence à ses produits fabriqués à grands frais? Dans quelle position se trouverait-il pour le commerce avec le nord de l'Europe qu'il partage avec l'Angleterre par les maisons de Hambourg? Ce dernier point est assez important pour qu'on s'y arrête d'une manière plus particulière.

Aujourd'hui une grande partie du commerce du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de la Finlande, pour leur approvisionnement de manufactures est entre les mains de maisons de gros de Hambourg qui sont à la tête de capitaux considérables. Hambourg étant un port libre, recevant des marchandises de tous les pays à un simple droit d'inscription de 1/2 p. c. est le point d'où les manufactures d'Angleterre, de France, d'Allemagne et de Belgique sont réexpédiées dans les pays voisins. On évalue à plus de 2 mille livres sterl. par an les sommes que constamment à ces maisons de gros par les maisons de détail des pays dont nous venons de parler; en supposant en moyenne un terme de crédit de quatre mois. L'importance de ce genre de commerce pour Hambourg est de près de 7 millions par an. Si Hambourg n'est pas compris dans la législation commerciale qui sera imposée à l'Allemagne et dans la politique restrictive si vivement réclamée par les états du midi à l'égard des manufactures anglaises, il en résultera que l'Allemagne sera privée d'une grande partie de ce commerce, qui passera aux produits moins chers de l'Angleterre. Mais si Hambourg est forcé d'entrer dans l'union et de subir cette politique prohibitive, ce qui est très probable, alors le commerce important dont nous venons de parler sera totalement perdu pour cette grande ville et des relations directes s'établiront entre l'Angleterre et les capitales des états du nord, où se formeront des maisons de gros comme celles qui existent à Hambourg. L'Angleterre se trouvera ainsi maîtresse absolue de ces marchés. La même chose aura lieu pour les marchés de l'est de l'Europe.

Les hommes d'Etat allemands qui soutiennent le système protecteur se flattent de l'espoir d'échapper aux conséquences que nous venons d'indiquer, en établissant un système de Drawbacks, pour les marchandises exportées sur les marchés étrangers. Mais ont-ils bien réfléchi aux conséquences d'un pareil système, à son inefficacité, aux lourds sacrifices qu'il impose au trésor, et par conséquent au public en général? Qu'ils imposent des droits élevés sur les cotons filés anglais et sur les toiles, ils stimulent par des prix artificiels la production indigène. Mais les articles manufacturés se composent indistinctement de manufactures et de fils du pays. Quelle base prendre pour accorder les drawbacks? En tout cas il y aura une oriante injustice à favoriser aux frais du pays des industries particulières par des primes plus ou moins élevées.

Deux puissantes raisons militent d'ailleurs contre ce système, la

première, c'est que de mauvaises manufactures protégées par des droits élevés et par les primes ne pourront qu'avec beaucoup de peine lutter avec celles du pays où la liberté commerciale oblige les producteurs à déployer une énergie et une habileté étrangères à toute espèce de monopole et de protection; la seconde, c'est que le marché de l'Allemagne elle-même est souffrirait énormément, il en résulterait, en effet, une hausse forcée des prix, une diminution dans les achats pour la consommation intérieure et la demande pour les articles que l'on exporte aujourd'hui en échange des objets d'importation se réduirait à rien.

Ainsi, cette politique fatale aux manufacturiers allemands sous les premiers, le serait à la masse de la nation allemande, et toutes ces considérations encore sont en dehors de celles non moins puissantes qui résultent de la concurrence illicite et frauduleuse des contrebandiers à laquelle les hauts prix exposent infailliblement les producteurs indigènes, et qui jette le commerce dans une incertitude et des incalculables de la nature la plus fâcheuse.

Mais, malgré la conviction où nous sommes que l'adoption d'une pareille politique par l'assemblée de Francfort serait bien plus désastreuse pour l'Allemagne que pour l'Angleterre, nous ne pouvons assister avec indifférence aux discussions qui vont s'ouvrir sur cette importante question. L'Angleterre, comme l'Allemagne, ont, nous le croyons sincèrement, le plus grand intérêt à ce que l'assemblée de Francfort adopte la politique commerciale la plus propre à donner les développements les plus larges et les plus avantageux aux ressources industrielles de ces deux grands empires. Les contrées puissantes et fécondes ont tout avantage à avoir des voisins riches et prospères. Les jalousies nationales sont la source des vœux les plus fâcheux et les plus imparfaites sur les véritables éléments de la prospérité d'un pays; et nous nous plaisons à espérer que les idées exprimées par quelques uns des nouveaux hommes d'Etat de l'Allemagne ne doivent point être prises comme l'indication de la politique commerciale à adopter par le grand empire que l'union politique de tous les états allemands va constituer.

NOUVELLES DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

Le *Mémorial* publie une série d'arrêtés du roi grand-duc concernant la réorganisation du grand duché.

Par le premier de ces arrêtés amnistie générale est accordée pour tous délits de calomnie et d'offense envers le roi grand-duc, calomnie, outrages, menaces envers les autorités constituées, cris séditieux, provocation à la rébellion, etc., et pour un grand nombre d'autres délits ou contraventions.

Un autre décret porte répartition des services publics en cinq administrations: 1^o affaires étrangères, justice et cultes; 2^o intérieur; 3^o affaires communales; 4^o travaux publics et affaires militaires; 5^o finances. Toutes les attributions conférées jusqu'ici par les lois et les règlements aux chefs des départements ministériels, aux gouverneurs des provinces, au gouverneur général du grand-duché et au conseil de gouvernement seront exercées par chaque administrateur général dans les affaires de son ressort.

Un autre arrêté fixe la composition du conseil de gouvernement du grand-duché.

NOUVELLES D'ALLEMAGNE.

Une correspondance de Berlin du 30 juillet, qui se dit bien informée, annonce que la rupture des négociations entre le Danemarck et l'Allemagne, à part le refus du général Wrangel d'obéir aux ordres de la Prusse, doit être principalement attribuée au Danemarck qui, dit-on, s'est positivement refusé à reconnaître la ratification du traité de l'empire, ne connaissant pas d'une manière officielle ni l'existence de celui-ci, ni celle du parlement allemand. Il paraît que la Prusse, depuis le 15 juillet, n'a pu envoyer un courrier à Vienne pour la ratification de l'armistice.

On écrit des bords du Rhin, le 30 juillet, à la *Gazette d'Aix-la-Chapelle*: Nous apprenons que les gouvernements ont déjà reçu l'ordre de faire tous les préparatifs nécessaires pour la perception de l'emprunt forcé.

Une correspondance de Berlin du même journal prétend que la banque anglaise a offert au gouvernement prussien un prêt de 10 millions de thalers à un intérêt de 5 p. c. au pair; mais que cette offre a été rejetée par le gouvernement prussien.

VIENNE, 27 JUILLET. — Le courrier qui avait été envoyé à Inspruck par le ministère est de retour et a apporté la nouvelle que l'empereur ne reviendrait pas pour le moment. Le ministère, qui a déclaré vouloir donner sa démission pour le cas où l'empereur ne reviendrait pas, tiendra vraisemblablement parole, ce qui augmentera les embarras de la situation.

PRAGUE, 23 JUILLET. — La Table des députés a décidé dans sa séance d'hier, par 233 voix contre 36, que les troupes prussiennes pourraient être employées dans l'armée d'Italie. On dit que dans quelques jours le ministre des finances présentera la diète de se charger d'une partie de la dette de l'Autriche.

La *Gazette de Vienne* annonce dans sa partie officielle que le gouvernement autrichien vient d'envoyer à Francfort M. le conseiller d'état de Geisinger, chargé de s'entendre avec le ministère du pouvoir central relativement aux lois électorales.

La même feuille publie deux projets de loi présentés à la diète relatifs à l'inviolabilité des membres de l'assemblée et aux punitions qu'encourraient ceux qui troubleraient les séances de la diète.

ASSEMBLÉE CONSTITUANTE D'AUTRICHE. — SÉANCE DU 27 JUILLET.

M. Wagner demande des renseignements sur la lutte qui est engagée entre les Hongrois et les Croates. Il voudrait savoir quelles mesures ont été prises pour y mettre fin.

M. le baron Döblich rappelle que l'archiduc Jean a été chargé par l'empereur de cette médiation, et annonce à l'Assemblée, l'arrivée à Vienne du ministre président de Hongrie, M. le comte Batthyany et de M. le baron Zellackich baron gouverneur, de la Croatie et de la Slavonie. Il fait espérer que l'arrangement amiable interviendra entre les deux pays. (Applaudissements.)

M. Neuwoll fait ressortir la nécessité de faire des économies; il interrompt le ministre des finances sur les trois points suivants: 1. quels sont les employés qui ont été destitués ou qui ont demandé eux-mêmes leur démission, ou qui ont obtenu un congé, ceux qui touchent encore des pensions ou des appointements;

2. Y a-t-il eu des employés mis à la pension depuis le mois de mai s'il y en a, quelles règles ont été suivies;

3. Quels sont les fonctionnaires diplomatiques à qui il a été accordé des pensions provisoires contrairement à la loi de 1841.

L'orateur déclare que, reconnaissant la difficulté d'une réponse immédiate, il n'exige pas que le ministre réponde dans cette même séance. M. de Kraus, ministre des finances, dit qu'il donnera tous les renseignements qui viennent de lui être demandés, mais qu'il ne sachant pas s'est fait dans les provinces, il lui faut le temps de prendre des informations. M. le baron Döblich monte à la tribune pour répondre à l'interrogatoire qui lui a été adressé dans la séance précédente par M. Neuwoll de la Gallicie. M. le comte Stadion, dit-il, a été chargé le 26 juillet de la composition d'un nouveau ministère. Forcé pour cela de

On lit dans le National Savoisien du 28 :
Ainsi que nous le pressentions, une action importante est entamée entre notre valeureuse armée et les Autrichiens. Au départ du courrier de dimanche, les deux armées étaient engagées : la nôtre avait fait des prodiges de valeur, mais la bataille n'était pas terminée. Voici en substance nos nouvelles du 24.

Les hauteurs de Rivoli ont été attaquées avec vigueur, par notre armée et reprises encore une fois, et l'avantage de la journée du samedi 22, nous est resté. Les Piémontais et les Savoisien ont été braves, dignes, résolus. Mais les brigades de Pignerolle et de Savoie ont beaucoup souffert.

Le général d'Aviernoz, selon les uns, a été tué sur le champ de bataille; selon les autres, blessé grièvement et enlevé par les Autrichiens. Le major Mollard, fait prisonnier, serait parvenu à se dégager et aurait fait des prodiges de valeur.

Un corps de 8,000 Autrichiens a passé le Mincio : celui-là nous semble s'être gravement aventuré et être sérieusement compromis; celui-là aussi, s'il est rejoint par le roi, sera fait prisonnier ou battu complètement. Nous le répétons, dimanche matin, les deux armées en étaient venues aux mains.

Les Lombards et les Toscans ont lui, 3 ou 400 Modenais ont passé à l'ennemi.

— La Gazette universelle d'Augsbourg publie le bulletin suivant, adressé à l'empereur par le feldmaréchal Radetzky :

Le feldmaréchal Radetzky, commandant en chef de l'armée d'Italie, adresse à S. M. l'empereur et roi, de son quartier général de Pallazzo, Alzate, près de Bassano, le 24 juillet, l'annuaire de la guerre, le rapport suivant sur les opérations et les avantages de l'armée autrichienne.

L'avis que j'ai transmis à la date du 21 juillet sur le complet investissement de Mantoue et sur la concentration de la plus grande partie des forces ennemies autour de cette ville et dans la plaine de Roverbella s'est entièrement confirmé. Lorsque le 22 dans l'après-midi je fus informé en outre par un rapport du général-major baron Simbschen, commandant avec sa brigade à Sanguinetto, que l'ennemi avait encore à Governolo 9,000 hommes, à Castellone 4,000, à Castel-Belloro 4,000, indépendamment des 30 à 35,000 hommes qui lui fallait pour cerner Mantoue, je sus bientôt quel parti j'avais à prendre.

Dans l'après-midi je donnai l'ordre au 1^{er} corps, au 2^e et au 3^e corps de réserve d'attaquer à 1 heure du matin les positions ennemies de Sona et de Sommacampagna, et de prendre d'assaut ces hauteurs. En cas de réussite, le 2^e corps, qui formait l'aile droite, devait conformément à mes injonctions, pénétrer jusqu'à Castelnuovo, par St-Georgio, et le premier corps, qui formait l'aile gauche, avancer jusqu'à Olivo, par Guastalla et pousser avec son avant-garde jusqu'à Minello; tandis que le corps de réserve se tiendrait entre les deux pour pouvoir aller au secours de l'un ou de l'autre, une brigade d'infanterie et de cavalerie, dirigée sur la route entre Sona et Bussolengo, devait par de vigoureux mouvements simultanés de puis St-Giustina jusqu'à l'Adige, tromper l'ennemi sur le véritable point d'attaque.

J'ordonnai en même temps à la brigade du général-major de Simbschen forte de 5,000 hommes, qui était devenue inutile sur la route de Nogara à Legnago, en face d'un ennemi aussi supérieur en nombre, de ne laisser qu'un détachement à Cora en avant de la forteresse de Legnago, de se mettre en rapport avec le commandant de cette forteresse et de marcher avec tout ce qui lui restait de troupes par Villafontana et Isolata, en tournant Villafra, vers les hauteurs de Custozza, pour pouvoir au moins encore le deuxième jour renforcer l'armée de 5,000 hommes.

Tous les corps et les détachements de troupes ont exécuté ces ordres avec une persévérance et une bravoure dignes de si vaillantes troupes. La marche de Vérone contre les hauteurs a commencé au milieu d'un orage épouvantable et d'une terrible ondée, mais vers le matin le ciel s'est rasséréné; l'armée autrichienne a commencé à se mettre en mouvement à 9 heures et demie, et à 10 heures et demie, toutes les hauteurs de Sona et de Sommacampagna ont été prises d'assaut; un général, plusieurs officiers et quelques centaines de soldats ont été faits prisonniers. Nous avons pris en outre deux canons, plusieurs chariots de munition et beaucoup d'armes; le soir de cette belle journée, mon quartier-général était à St-Georgio; le premier corps était sur les bords du Mincio, le deuxième à Castelnuovo et les avant-postes vers Peschiera.

Le 21, j'avais ordonné au 3^e corps, cantonné à Roveredo dans le Tyrol méridional, d'attaquer l'ennemi et d'atteindre le plateau de Rivoli, ayant été informé que sur ce point l'ennemi avait considérablement diminué. En conséquence, le lieutenant-feldmaréchal comte de Thurn attaqua le 22 la position de Corona sur le mont Baldo et pénétra jusque sur les hauteurs situées en face de Rivoli. Cependant les colonnes qui étaient arrivées jusqu'aux hauteurs de Rivoli, n'y ont pu s'y tenir, parce que l'ennemi avait renforcé ses bataillons et 6 pièces d'artillerie, il arriva donc à une position aussi mauvaise que celle de Rivoli, et ce qui arriva tout d'abord, à savoir que cette manœuvre combinée ne put réussir, malgré la bravoure de la colonne, et que le comte de Thurn dut se retirer derrière Caprinò. Toutefois, encore dans la soirée, je lui envoyai l'ordre de ne pas, le lendemain, jour où devait avoir lieu l'attaque générale, perdre de vue l'ennemi et de suivre tous ses mouvements.

Le 3^e corps s'est exactement conformé à ces instructions, et d'après le rapport que m'a adressé le comte de Thurn, il arrivera ce soir à Pastrengo et à Sandra et commencera demain l'investissement de Peschiera sur la rive gauche de l'Adige. Ainsi je domine aujourd'hui le long du Mincio les passages ennemis de Peschiera, Salionze et Muzambano; je menace également celui de Valeggio; j'ai occupé tout le versant méridional de la montagne en deçà de ce fleuve; et je me trouve par conséquent dans une position de flanc très-forte contre Villafra et Roverbella pour attaquer le roi sur ses derrières; s'il marchait contre Vérone; je dispose en même temps de tout le pays de montagnes qui s'étend de Castelnuovo à Rivoli, enfin j'ai rétabli complètement mes communications avec le Tyrol et délivré le pays, où se trouve notre bien-aimé empereur, de toute menace d'invasion étrangère.

J'ai percé maintenant la position ennemie qu'avait prise le roi depuis Rivoli jusqu'au Pô, je me suis emparé du pays montagneux, ce qui renforce ma position de 10,000 hommes au moins, attendu que l'ennemi doit attaquer par la plaine.

Notre perte n'est pas très-considérable. Les commandants des corps, M. le comte Wratislaw et le baron de Bapco, de même que le général-major prince Frédéric Liechtenstein, du 2^e corps, qui a pris d'assaut les hauteurs de Sona, ainsi que les brigades Simbschen et Wohlgenuth, qui ont pris celles de Sommacampagna, se sont particulièrement distingués.

Le comte Radezky, feldmaréchal.

Vérone, 25 juillet. — Pendant que le gros de l'armée autrichienne opérait contre le centre et l'aile gauche de l'armée piémontaise et s'avancait contre Peschiera et le Mincio, on s'est peu occupé de l'aile droite de cette dernière, laquelle a pris un départ vers la brigade Liechtenstein près de Ste-Lucie et dans les environs et la mise complètement en déroute. Le régiment d'infanterie Nugent a surtout considérablement souffert.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS DE ROME. — Séance du 20 juillet. Le ministre de l'intérieur, comte de Ruffo, a répondu au blâme que l'on fait peser sur le ministère. On lui reproche de ne pas faire assaut par le pays, comme le gouvernement le peuple et la chambre n'étaient pas réellement sous le coup de la nécessité. D'ailleurs, comment un ministère pourrait-il résister lorsqu'il voit sans cesse au tour de lui les supplices infligés aux carlistes, les applaudissements aux républicains, l'absence de la confiance. Si l'armée romaine n'a pas répondu à ce que l'on attendait, c'est qu'elle a été lancée sur le champ de bataille sans discipline, sans ordre et sans expérience. Ce n'est pas en vingt ou trente jours que l'on improvise une armée. Les prodiges sont impossibles, et il faut pour quoi s'écrier avec désespoir que la patrie est en danger, comme si l'armée de Charles-Albert n'était pas debout. Si Charles-Albert était battu, il ne faudrait plus reculer, il faudrait prendre en main le fusil. (Applaudissements.) Messieurs, il y a deux manières de faire la guerre: 1^o En opposant l'armée à une armée; 2^o En opposant la population à l'armée. Le premier des moyens ne nous est pas donné; le second est le seul que nous puissions employer; mais il faut alors de la part des citoyens, du courage, de l'énergie, de l'élan. Si les populations de la Romagne étaient ce que fut celle de Saragosse; si chaque maison devenait une place forte, et opposait une résistance désespérée, alors il n'y aurait pas d'armée qui ne fût défitée! (Applaudissements.)

D'odieuses accusations, d'atroces calomnies ont été articulées contre un brave général qui peut et qui doit être encore utile à la patrie. M. sur mon honneur, je garantis la loyauté, le dévouement et le patriotisme du général Durando. (Applaudissements.)

M. Prioli. Je salue toujours l'homme public de l'homme privé dans mes appréciations des faits politiques, et surtout lorsqu'il s'agit d'un homme aussi célèbre à tous égards, que celui dont l'éloquente parole retentissait il n'y a qu'un instant dans cette enceinte. Parlant donc des hommes publics, je n'hésite pas à dire qu'ils ont manqué à leurs devoirs. (Murmures.) J'avais espéré dans le ministère actuel, à qui j'avais volontiers accordé ma confiance, mes espérances ont été déçues. Au dedans comme au dehors, le ministère a fait preuve d'une haute incapacité. (Murmures.) Qu'a fait le ministre des affaires étrangères vis-à-vis de la France? Il a dit: je ne veux pas de votre secours. L'Italie doit faire tout par elle-même. Un ministre ne devait pas tenir un pareil langage. Qui lui répond qu'il n'aura pas besoin de cette assistance un jour? (Murmures.)

Le ministre des affaires étrangères vis-à-vis de l'Autriche, s'est engagé à ne jamais accepter la paix; un ministre ne doit pas tenir un semblable langage; il ne peut imposer au pays une invasion étrangère et les frais d'une guerre permanente (si si!) Je ne le pense pas, et je vous, quant à moi, qu'il eût mieux valu continuer les négociations (non non) pour arriver à la conclusion d'une ligue italienne; mais le ministre a préféré la guerre. De la guerre, c'est par elle qu'il compte vivre! Mais cette guerre, comment la faites-vous? Où sont les 6000 hommes que vous nous promettiez? Il en a été de même de tous les actes du ministère. Dès son début le ministère a manqué à sa mission. (Murmures.)

M. Fiorentini. Je ne veux relever qu'un seul passage de ces discours discursifs. On reproche au ministère d'avoir dit à l'Autriche qu'il n'accepterait pas la paix avant que tous les Autrichiens eussent quitté le territoire italien. Le ministère en parlant ainsi a été le fidèle interprète de la chambre, de l'Etat, de l'Italie entière. (Applaudissements.)

M. Fumani. Qu'il me soit permis, à mon tour, de relever la vérité en ce qui touche l'incapacité grave imputée contre le ministère. On accuse le ministère d'avoir désigné une nation aussi généreuse que la France, le ministère n'a jamais rien dit qui fût de nature à blesser cette générosité. Seulement, c'était une pensée toute italienne, que celle qui consistait à dire: l'Italie désire s'allier avec elle-même; et le ministre prononçait cette parole, alors que Venise, sous le coup d'un danger, menaçait d'appeler la France à son aide.

M. Sterbini prie le ministre de l'intérieur Mamiani de donner quelques éclaircissements sur la situation actuelle du ministère et sur les conséquences de sa démission.

M. Mamiani. Il est vrai que la crise ministérielle devait se terminer dans deux ou trois jours. Les ministres auraient pu se séparer avant hier, mais après les tumultes qui viennent d'avoir lieu, les ministres ne peuvent de ce soir. Le ministère ne peut pas supporter davantage le poids d'une si grave responsabilité: le ministère a insisté pour que sa démission fût acceptée. C'est à la chambre et aux députés à rompre maintenant les nœuds. Actuellement le ministère n'est plus que le défenseur de l'ordre; il n'a pas d'autre responsabilité.

M. Sterbini. Je demande que la chambre n'adopte plus aucune résolution avant de connaître la formation du nouveau ministère.

M. Mamiani donne lecture d'un projet de loi pour le ministère de bienfaisance. (Applaudissements.) La séance est levée.

On lit dans la Gazette des Postes de Francfort, du 31 juillet :
Les conjectures exprimées par un de nos correspondants londoniens dans le numéro 231 de notre feuille (le Journal de la nuit) sur la répartition des personnes qui seraient probablement nommées dans le ministère de l'empire, nous paraissent encore vacantes sont, nous pourrions dire, en partie prématurées. Quant aux noms qui ont été proposés pour les postes de ministres à l'étranger, les conjectures à ce sujet sont également hasardées.

NOUVELLES D'ITALIE.
Le théâtre de la guerre en Italie sont toujours contradictoires. Voici celles qui nous parviennent par la poste.

Le ministère de la guerre a reçu, le 27 à deux heures de relevé, la dépêche télégraphique suivante :
Quartier général de Padoue, le 25 juillet. Notre armée a remporté une victoire éclatante, a chassé l'ennemi de Sommacampagna, et l'a mis en fuite; Rivoli, Sommacampagna, Castelnuovo sont entre nos mains. Le général Monton, adjudant de Charles-Albert, a été fait prisonnier, ainsi que beaucoup d'officiers, 6 canons, beaucoup de munitions ont été pris aux ennemis. Le capitaine comte Latour arrivera aujourd'hui avec le rapport sur cette victoire.

Nous recevons, d'un autre côté, les deux bulletins suivants de l'armée piémontaise, envoyé du gouvernement provisoire de la ville de S. M. sarda. VILLA-FRANCA, 24 JUILLET, 7 heures du soir. — L'armée piémontaise s'est mise en marche sur trois colonnes; l'une contre Custozza, la 2^e contre le pays entre Custozza et Sommacampagna, et la 3^e contre ce dernier pays.

La bataille est engagée fortement entre Custozza et Sommacampagna; l'ennemi a été délogé de ses positions, et la retraite sur Vérone a été coupée par la 3^e colonne. Cependant il réagit avec vigueur. Le général Sonnaz doit donner du côté de Muzambano et Salionze.

25 JUILLET. — La victoire est à nous. L'ennemi a été délogé de toutes ses positions. Le duc de Gènes est campé à Sommacampagna où il intercepte la route par Vérone. L'ennemi a poussé s'est porté vers le Mincio qui a été passé, à ce point, par un détachement. Le point important de la journée a été d'avoir repoussé de Vérone le corps ennemi que des prisonniers disent être celui de Radetzky et Nugent. Si la perte est grande pour les Autrichiens, elle n'est pas considérable pour nous. On se retire pour prendre 2 heures de repos. L'ardeur et l'enthousiasme de l'armée piémontaise sera au comble. Les Autrichiens ont tenté hier au soir de faire un mouvement sur Sommacampagna, qui défend de l'ennemi pendant 9 heures jusqu'à l'arrivée de l'artillerie.

Par ordre du gouvernement provisoire, G. CARCANO, secrétaire.

NOUVELLES D'ESPAGNE.
MADRID, 26 JUILLET. — Les médecins de l'armée engagés, à ce qu'il paraît, à rentrer à Madrid, mais S. M. qui se trouve bien à la Granja, semble peu disposé à quitter cette résidence royale.

A l'occasion de la fête de la reine-mère, les brigadiers de Rianzarès et Galindo ont été promus au grade de généraux (général de camp). Le président du conseil a fait part de cette promotion au duc de Rianzarès par une lettre très flatteuse.

Le directeur de la banque de St-Ferdinand est de retour de la Granja. Il y a ce soir une grande réunion à la banque pour conférer sur la situation de cet établissement. M. Sierra est nommé directeur de la caisse d'amortissement.

Un jeune officier du régiment de génie, avait eu l'imprudence de donner des coups de cravache à un soldat de son régiment. Cet acte de brutalité ayant révolté les soldats, des notes d'insubordination devenaient imminentes, sans l'énergie des chefs du corps.

Le général Narvaez a puissamment contribué au rétablissement de l'ordre; il a harangué les soldats, qui ont crié: Vive la reine, vive le général Narvaez.

Le capitaine-général de la Navarre mande à la date du 20 juillet, de Lambier, que la paix est rétablie dans le district sous ses ordres. Les carlistes commandés par El Zurba, Zubin, Ripolda, Hurbide, Landa, Zabaleta, Argutelles, Senosiain et Mourcal avaient réuni des forces au nombre de 900 hommes, tous en lieu; les carlistes ont en 22 hommes tués, 4 prisonniers et 35 blessés, parmi lesquels se trouve Argutelles; 300 individus ont été internés en France, 200 certificats d'amnistie ont été délivrés.

Les troupes de la reine n'ont eu que 2 hommes tués et 9 blessés.

Le capitaine général de la Catalogne mande, à la date du 18 de Holtabrich, que les colonnes de Holtabrich et de Deffich ont eu une rencontre avec les factieux sous les ordres de Cabrer, le 18. Les carlistes ont été délogés de leurs positions de Holtabrich et de Tagamanen par les troupes de la reine qui les ont chassés à la baïonnette en criant: Viva la Reina!

On nous écrit de San Idelfonso, que la paix est rétablie, et que les médecins persistent dans leurs doutes s'il y a eu réellement fausse-couche.

Aucun événement remarquable n'est arrivé en Catalogne depuis nos dernières nouvelles. Les carlistes parcourent les vallées de la principauté de Catalogne, évitent par des marches et des contre-marches la poursuite des colonnes destinées à les atteindre. Ils ont pris des positions à Vilatorrada et les troupes de la reine ont été vaincues le 22, on dit dans cette ville que Cabrera avait reçu des renforts de France. Le duc de Cardener, qui s'était montré dans la montagne de Santander, du côté de El valle de Soda; et se

restes fugitifs errant dans la montagne, sans que l'on sache s'ils ont l'intention de se réunir de nouveau ou de renoncer, quant à présent, à leur entreprise.

NOUVELLES DE FRANCE.

PARIS, 31 JUILLET. — Nous reproduisons la nouvelle suivante, mais nous l'accueillons avec réserve, quoique le Bien public l'ait prise sous sa responsabilité :

Le bruit courait ce matin à l'état-major de la garde nationale, que le chef du pouvoir exécutif avait décidé d'expédier l'ordre au général Oudinot, commandant en chef de l'armée des Alpes, d'entrer en Italie.

La plus grande activité régnait aujourd'hui dimanche dans les bureaux de la guerre, et les télégraphes des lignes de Lyon et de Toulon n'ont pas cessé de fonctionner.

Le général Oudinot, commandant en chef de l'armée des Alpes, a traversé Moulins dans la nuit de mardi à mercredi, se rendant à Grenoble.

On lit dans le Monteur de l'Armée :

On annonce que l'armée des Alpes doit être augmentée d'une division d'infanterie pour remplacer les troupes qui, venues au secours de Paris, occupent en ce moment le camp de St-Maur, sous les ordres du général Magnan.

Dans la séance de l'Assemblée nationale de ce jour, M. Mauguin a repris son rôle de chef de la diplomatie opposante. Vainement M. le ministre des affaires étrangères a voulu esquiver le débat, en venant répéter ce que M. de Lamartine a dit si éloquentement jusqu'à ce jour. M. Mauguin tenait à parler et il a parlé. Il a fait la guerre plutôt qu'au présent de la diplomatie de la république. Il a parlé de l'attitude double de la France, représentée officiellement par des agents sans instructions et contrariés par des agents secrets. Il a parlé aussi d'actes d'encouragement donnés aux ennemis du gouvernement vis-à-vis desquels la république proteste de son indignation et de son bon vouloir.

M. le général Cavaignac, au-dessus de la tête duquel passaient ces reproches, ou du moins la meilleure partie de ces reproches, les a énergiquement repoussés en ce qui touche l'accusation de duplicité formulée contre la politique étrangère de la république, et il a prié à cet égard M. Mauguin de citer des faits et des noms propres.

M. Mauguin a paru relever le défi ; mais, en réalité, il n'y a pas répondu ; il s'est tenu dans des vagues réserves et dans des généralités, et l'Assemblée tout entière a applaudi aux paroles du chef du pouvoir exécutif quand il a mis de côté M. Mauguin en demeure de citer des faits précis.

Deux fois la tribune a été occupée par M. Mauguin, et deux fois le général Cavaignac a dû reproduire ses interpellations, auxquelles M. Mauguin a fini par répondre, à la grande stupefaction de l'Assemblée, que ce n'était à l'administration précédente qu'appartenaient les faits incriminés.

M. Mauguin, cruellement battu, s'en est pris alors à M. Bastide, qui, à son tour, est venu protester contre les insinuations portées contre l'agent de Naples, M. Legros, qui n'a point été rappelé, ainsi que l'avait fait M. Mauguin, et qui n'est revenu en France qu'après avoir offert et fait agréer sa démission.

M. Mauguin n'en a pas moins tenu à occuper la une tribune quatrième fois ; il a fallu pour cela consulter l'Assemblée. Il a déclaré qu'il était connu du comité des affaires étrangères qu'un agent français à Naples avait aidé à la construction des barricades et soldé l'insurrection, et que de la même main on avait demandé au gouvernement de Naples des indemnités.

Le fait a été de nouveau nié par M. Bastide, et l'Assemblée a passé à l'ordre du jour.

Le jour était la proposition de M. Proudhon relative à la réorganisation de l'impôt et du crédit. M. Proudhon a développé sa proposition. Ce discours a duré pendant une heure et n'a réussi qu'à soulever une indignation générale. L'Assemblée, après avoir entendu le ministre de l'intérieur adopter un ordre du jour motivé par lequel elle blâme sévèrement la proposition de M. Proudhon, ainsi que son discours.

Des correspondances que nous recevons ce matin nous ont fait connaître les événements qui viennent de se passer à Rome.

Les événements que nous retraçons à leurs dates successives :

Le 13 février, deux pêcheurs d'Assinée furent assassinés en vue du Blockhaus, par les noirs d'Apollonie. Le commandant, voulant punir les coupables, fit tirer plusieurs coups de canon dans le bois où ils venaient de se réfugier. Au second coup, la pièce se démonte, tombe dans le Blockhaus, et le bastion s'écroule sous ses poids.

Le 25 mars, le commandant Subra, successeur de l'infortuné M. de Thévenard, fit une expédition contre les assassins présumés. Une partie de l'équipage de la canonnière la Panthère, lui fournit un précieux renfort en prenant part à cette expédition.

Le roi d'Amatouf protesta de son dévouement à la France à l'aspect de ces forces et avoua son impuissance à s'emparer des coupables pour les livrer aux Français. Cependant un village fut brûlé ; mais les habitants avaient déjà pris la fuite dans l'intérieur.

Le 23 mars, M. Subra, dont l'énergie ne se lassait point devant tant d'obstacles, voulut châtier les indigènes du village d'Ebré qui avaient pillé, et saisi les embarcations françaises. A cet effet, il monta la rivière de Grand-Bassam, s'approcha du village à une portée de pistolet et fit un signal pour manifester ses intentions de parlementer. Pour toute réponse, il reçut une fusillade des plus nourries qui l'obligea à gagner le large pour se mettre hors de portée. Il se décida alors à faire canonner le village pendant trois heures avec des obus et de la mitraille ; puis il opéra son retour au blockhaus après avoir reconnu l'impossibilité d'une descente, attendu le grand nombre d'ennemis que faisait supposer une fusillade qui ne s'éteignait que dans des circonstances d'une demi-lieue.

Dans ces circonstances, le commandant Subra déploya la plus vive énergie et le plus grand courage ; que ce brave officier n'ait pu donner suite à ses projets, le fait est de vives, soit à bord du Narval, l'obligant à se retirer dans l'intérieur.

Le 4 mai, les Anglais se chargèrent de suppléer à notre impuissance. Le roi d'Apollonie Kakaka, le plus cruel tyran des côtes de Guinée, l'assassin de M. de Thévenard et de ses compagnons d'infortune, fut saisi avec toute sa famille et conduit au cap Castle.

L'expédition anglaise, composée de cinq cents hommes, s'est emparée d'Apollonie, a brûlé et occupé le pays. Le commandant vint ensuite à Assinée pour s'entendre avec les chefs français dans le but de prendre, de concert avec eux, les mesures les plus efficaces afin d'obtenir satisfaction de l'assassinat de Thévenard.

THEATRE ROYAL-FRANÇAIS DE LA HAYE.

JEUDI 3 AOUT 1848. (REPRESENTATION N° 26.)

La première représentation de la reprise de :

LE DOMINO NOIR,

opéra-comique en trois actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Anber.

Suivi de :

MA FEMME ET MON PARAPLUIE,

vaudeville en un acte, par M. Laurencin.

ANNONCES.

Hôtel de la Grande-Bretagne, PLACE ROYALE BRUXELLES.

TABLE D'ORDRE, de 5 heures, 2 francs 50.

PARTIE COMMERCIALE.

MARCHÉS.

ROTTERDAM, 1er AOUT. — FROMENT : 162 2/2 @, Clève Hooglands, fl. 235; 165 1/2 @ du Rhin, fl. 250; 158 1/2 @, 160 1/2, Bovenlands, fl. 255, fl. 268; maïs qualité; 163 2/2 @ Cubanca, fl. 278.

TABAC : On a vendu aujourd'hui 41 bar. Maryland, arrivés par le John Churchill, et 15 bar. idem arrivés par le Mississippi, les prix ne sont pas cotés.

Existence du Tabac au 1er août, en première main. Maryland, Virg. Kent. Côtes. Java. Approv. au 1er juillet 1848. bar. 3305 2423 397 78 Paq. 2916

Importations de paau. Du 1er janvier jusqu'au 31 juillet 1847 : 24457 p. des Indes-Or. 300 Carraques, 4000 Pernambuco, 3802 buffles.

Approv. de paau. Du 1er janvier jusqu'au 31 juillet 1848 : 57685 p. des Indes-Or. 1181 buffles.

Au 31 juillet 1847 : 15757 p. des Indes-Or. 1000 de Rio-Grande, 550 de Buenos-Ayres et Montevideo, 4433 Pernambuco, 3802 buffles, 800 Maracaibo et Caragues.

Au 31 juillet 1848 : 69033 p. des Indes-Or. 1000 Rio-Grande, 550 Buenos-Ayres et Montevideo, 4433 Pernambuco, 6383 buffles, 1564 Maracaibo et Caragues.

ANVERS, 1er Aout. — Café : Il s'est traité 400 balles Brésil de 18 1/2 à 19 cents cons.

SUCRE BRUT : On a connu aujourd'hui la vente d'env. 1400 c. Havana blond par Maria, qui a dû avoir lieu ces jours derniers.

HAMBURG, 28 JUILLET. — Revenu hebdomadaire de la Caisse d'Épargne : On a réalisé 6,500 b. Brésil de 20 3/4 à 21 1/4, 6000 b. bonnifigue de 2 1/2 à 3 1/4 sch. et 2,000 b. Liguaya de 3 à 4 3/4 sch.

SUCRE : Epreuve par continuation, quelque demande et même on a payé de meilleurs prix ; il s'est traité 2,500 c. Havana, brun de 10 13/16 à 12 1/4 mb.; jaune et blond de 13 à 16 mb.; 400 c. Bahia brun de 10 13/16 à 12 mb. Raffiné doit se coter en hausse de 1/16 à 1/8 sch.

RIZ : On a écoulé ces jours-ci 200 b/q Caroline; env. 130 b/q belle qual. ont été payés 15 1/4 mb.; en sortes des Indes-Orientales, il ne s'est pas fait d'affaires en 1er main, mais en 2e main, il s'est traité plus de 1,000 b. à des cours en hausse de 4 sch.

GRAINS : Avec plus de demande par spéculation. Froment sur place en hausse de 10 à 12 rth., savoir : 123, 134 liv. de 123 à 130 rth.; à livrer de la Baltique, il y a de la demande de 93 à 100 rth. pour 131, 132 liv., mais les vendeurs manquent. — Seigle sur place en hausse de 5 à 7 rth., celui de 120, 126 liv. est tenu de 66 à 74 rth.; pour 125, 126 liv., à livrer de la Poméranie, on s'attendrait acheteurs de 47 à 49 rth. — Orge : Saal sur place et à livrer a été payé de 65 à 69 rth. pour 105, 107 liv., et l'on tient actuellement de 69 à 72 rth.; on a payé 50 rth. pour Holstein de 114 liv.; 112, 113 liv. des danoises a trouvé acheteurs à 48 rth. — Avoine sur place a été payée de 41 à 43 rth. pour Meckl. de 73, 78 liv.; Fuhnen de 83 liv. a été payée 31 rth.

GRAINE DE COLZA vieille a été payée 116 rth.

HUILE DE NAVETTES : Sur place 20 1/4 mb. oct. 21 mb.

EXPORTATION DE THE DE LA CHINE EN EUROPE.

Du 1er juin 1846 jusqu'au 30 juin 1847 il a été exporté : Pour la Grande-Bretagne. £ 53,365,000

Depuis le 1er juillet 1847 jusqu'au 31 mars 1848 il a été exporté pour la Grande-Bretagne. £ 41,338,800

En avril 1848. 2,155,500

En mai 1848. 1,811,000

Alligator, Rokeley et Aden en mai 1848. 1,000,000

Exportation probable jusqu'au 30 juin. 2,000,000

Total. £ 58,000,000

Total. £ 48,905,330

Export. probable jusqu'au 30 juin. 2,000,000

Total. £ 51,107,000

Diminution en 1848 sur l'année 1847. £ 6,893,000

GRAINS, GRAINES, HUILES ET SPIRITUEUX.

AMSTERDAM, 1er Aout. — FROMENT : Il a été vendu aujourd'hui par partie 129 @ Pol. blond, fl. 308; 129 @ idem roux blond, fl. 295.

SCHINDAM, 1er Aout. — SUILE : Cet article s'est sensiblement amélioré depuis le dernier marché. On offre journellement de plus hauts prix : les affaires sont actives. Terme moyen on peut calculer l'augmentation des prix de fl. 15 à fl. 18. Il a été vendu successivement 150/2 @ Rhin, fl. 163; 152/2 @ Rostoc sec, fl. 176; 139/2 @ Liban, fl. 165; 142 1/2 @ idem, fl. 172; plus tard, 142 1/2 @, 144/2 @ idem, fl. 180, fl. 183; 152/2 @ Rostoc sec, fl. 183, 185; 147/2 @ Mecklemb. non sec, fl. 164; 153/2 @ Rostoc. sec, fl. 189; plus tard, fl. 190, fl. 192.

On a : Cet article s'est ressenti de la tendance favorable et a été également traité en hausse. On a placé différentes parties aux prix suivants : 129/2 @ Liban, fl. 153; fl. 154; 126/2 @ idem, fl. 148; fl. 149; 130/2 @ danois fin, fl. 140; 126/2 @ Windau, fl. 150; 126/2 @ Liban, fl. 150; 125/2 @ Courland, fl. 152; plus tard 124/2 @ idem, fl. 152; 131/2 @ danois fin, fl. 143.

Dixons a de nouveau baissé : le 26 et 27 juillet, il 13 3/4, se procurait difficilement; le 28, fl. 14, avec beaucoup d'affaires; le 29, d'abord fort demandé à fl. 14 1/4 et ensuite fl. 14 1/2 fait. Il y a eu hier peu de commandes à ce prix et aujourd'hui pas plus.

GENÈVE, par bar. néerl. fl. 18 06 (sans impôt et idem degré d'Amst. 19 25 sans futaille.

FONDS PUBLICS ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, MARDI, 1er Aout. — Après avoir montré une tendance à la hausse, les fonds hollandais ont fermé à leur cours d'hier. Les intégrales ont donné lieu à quelque activité dans les affaires.

Des fonds étrangers, les russes, les espagnols et les portugais se sont bien maintenus. Les autrichiens, avec des transactions fort animées, étaient de nouveau plus recherchés.

sont parvenus des bourses étrangères, un plus grand nombre d'acheteurs présentés, ce qui a fait monter les cours de 1 % environ.

VIENNE, MARDI, 29 JUILLET. — La nouvelle de la victoire remportée par nos armées en Italie a été paralysée par l'absence prolongée de l'empereur, cela il faut attribuer que les cours ne se sont point améliorés.

MADRID, MERCREDI, 26 JUILLET. — 3 p. c. 183 3/4 P. (après la bourse 185 3/4 A.; 5 p. c. 10 1/2 P. (après la bourse), 10 à 1 1/4 A. — Dette sans intérêt au comptant (après la bourse), 3 7/8 A. — Coupons 7 A. — Dette passive étrangère 3 1/2 P. — Titres provisoires 3 1/2 A. — Banque de St-Ferdinand pas cotée. — Escompte 4 1/2 à 3 1/4 p. c. — Changes : Paris, 4-65 P. — Bordeaux 4-45 P.; Marseille, 4-85 P. — Bayonne 4-75 P.

BOURSE D'AMSTERDAM DU 1er AOUT.

Table with columns for various financial instruments like 'Dette act.', 'Dito dit.', 'Dito en liq.', etc., and their corresponding values.

BOURSE DE ROTTERDAM DU 1er AOUT.

Table with columns for 'PAYS-BAS', 'Esp.', 'Russie', 'Autriche' and their respective values.

BOURSE DE PARIS DU 31 JUILLET.

Table with columns for 'Sp.c au compt', 'Emprunt 1847', 'Banq. de Franc', 'Cais. G. 1000', etc.

BOURSE DE LONDRES DU 31 JUILLET.

Table with columns for 'Cons. Compt.', 'De en liquidat.', 'Belges', 'Hollande', etc.

BOURSE D'ANVERS DU 1er AOUT.

Table with columns for 'Belg. C. de la', 'Cert. de la soc.', 'Emprunt', 'Dito', etc.

BOURSE DE BERLIN DU 31 JUILLET.

Table with columns for 'Obligat.', 'Russ. (Roths.)', 'Hollande', 'Dito', etc.

BOURSE DE FRANCFORT DU 31 JUILLET.

Table with columns for 'Métalliques', 'Banque', 'Emp1848', etc.

BOURSE DE VIENNE DU 29 JUILLET.

Table with columns for 'Métalliques', 'Emprunt 1834', 'Act. de la Banq.', etc.

BOURSE DE BRUXELLES DU 31 JUILLET.

Table with columns for 'Emp. 1840', 'E. V. 1845', 'Act. M. ind.', etc.

CHANGES D'ANVERS DU 1er AOUT.

Table with columns for 'Amsterdam', 'Rotterdam', 'Paris court', etc.

CHANGES DE FRANCFORT DU 31 JUILLET.

Table with columns for 'Amsterd. court', 'Berlin court', etc.

CHANGES DE BERLIN DU 31 JUILLET.

Table with columns for 'Amst. court', 'Hamb. court', etc.

BOURSE D'AMSTERDAM, MERCREDI 2 AOUT.

Table with columns for 'PAYS-BAS', 'ESPAGNE', 'RUSSIE', 'AUTRICHE' and their respective values.

LA HAYE, chez M. van der Meer, Spuis...